

# Inscriptions 2024-2025

Les inscriptions pour les PS et TPS ou bien MS et GS venant d'autres communes ou d'autres écoles seront ouvertes à compter du **6 mai 2024**.

Pour ce faire, il faudra transmettre les documents suivants au service état civil de la mairie par mail ([service.ecoles@ville-forcalquier.fr](mailto:service.ecoles@ville-forcalquier.fr)) ou par courrier : une photocopie du livret de famille, un justificatif de domicile et une photocopie du carnet de santé de l'enfant (vaccinations). S'il a déjà été scolarisé ailleurs un certificat de radiation de son ancienne école sera également nécessaire.

Pour tout besoin d'info complémentaire, rendez-vous sur le site de la mairie de Forcalquier rubrique ***Infos pratiques - éducation – inscriptions scolaires***.

***N'hésitez pas à faire connaître cette information autour de vous.***

Merci.

*l'équipe pédagogique*